

UNIGRAINS

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion du groupe

(Exercice clos le 31 décembre 2021)



RSM Paris

26, rue Cambacérés
75 008 Paris
France

Tél.: +33 (0) 147 63 67 00
Fax : +33 (0)147 63 69 00

www.rsmfrance.fr

UNIGRAINS

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion du groupe

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

A l'Assemblée générale du groupe UNIGRAINS,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société (ci-après « entité ») désigné organisme tiers indépendant (« tierce partie »), accrédité par le COFRAC (Comité d'Accréditation Français; Accréditation COFRAC Inspection, n°3_1594, portée disponible sur www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations de nature historique ou extrapolée de la déclaration de performance extra-financière consolidée, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion du groupe en application des dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration.

Limites inhérentes à la préparation de l'information liée à la Déclaration

Les informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente en l'état des connaissances scientifiques et à la qualité des données publiques externes utilisées, comme ... (ex : les facteurs d'émission de gaz à effet de serre, les trajectoires climatiques sectorielles, ...). Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration, notamment en ce qui concerne (ex : le périmètre de reporting, les extrapolations effectuées sur les consommations d'énergie, les gaz à effet de serre scope 3 reportés...).

Responsabilité de l'entité

Il appartient au Conseil d'administration :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;
- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant.

Responsabilité du commissaire aux comptes désigné organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225 1 et suivants du code de commerce, et à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention tenant lieu de programme de vérification.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée.

Nos travaux sont réalisés en respectant un programme de vérification et les exigences spécifiées associées relatives à la vérification.

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2eme alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe 1. Pour certains risques, nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante, pour les autres risques, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe 1, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;

- des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices, à savoir Unigrains, Unilis et Unigrains équipement, et couvrent entre 63% et 100% des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 2 personnes et se sont déroulés entre janvier 2022 et avril 2022 sur une durée totale d'intervention de 2 semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené 12 entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Paris, le 07/04/2022

Le Commissaire aux comptes désigné Organisme tiers indépendant

RSM Paris

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Martine Leconte', written over a light blue horizontal line.

Martine, Leconte

Directrice département RSE
Associée

Annexe 1: Liste des informations que nous avons considérées comme les plus importantes

Informations qualitatives et quantitatives (dont indicateurs clés de performance) :

Risques et Enjeux	Indicateurs Quantitatifs	Données qualitatives testées
Gouvernance et Modèle d'affaires	-	<ul style="list-style-type: none"> -Les sujets RSE sont systématiquement détaillés lors des Réunions du Personnel -Un groupe RSE composé de 6 salariés convaincus de l'importance de la démarche et proactifs dans la diffusion de la culture RSE auprès des différentes équipes -Diverses initiatives de sensibilisation et de formation RSE -Toutes les opportunités d'investissement sont présentées lors de ce comité qui se tient hebdomadairement
E1: Politique d'investissement responsable R1: Investir sans identifier et suivre la maturité RSE de la cible	ICP : % des investissements 2021 comprenant un droit d'information RSE ou des critères RSE impactant la rémunération	-Les documents juridiques encadrant l'entrée en relation avec une participation doivent désormais comprendre la référence aux engagements publics d'Unigrains en matière de RSE
E2: Transition énergétique R2: Ne pas être moteur de la transition énergétique	ICP : Consommation gaz / consommation électricité /	- Il en est de même pour l'aboutissement des réflexions en termes d'écomobilité engagées en 2021
E3: Transition Agroécologique R3: Ne pas être moteur de la transition agroécologique	ICP : Encours net au 31/12/2021 dans des entreprises de l'amont agricole + coopératives agricoles + industries de 1ère transformation	<ul style="list-style-type: none"> - L'équipe Stratégie et Valeurs Ajoutées produit régulièrement des études qui viennent nourrir la réflexion des participations dans ce domaine, sur des sujets tels que le biocontrôle, le suivi des secteurs de production bio, l'enjeu des protéines végétales et la consommation alimentaire - L'engagement d'Unigrains avec Arvalis-Institut du Végétal dans la création et l'activité d'Unilis Agtech permet de soutenir des startups qui proposent des solutions innovantes pour les producteurs agricoles, en particulier dans le domaine de l'agriculture de précision

<p>E4 : Attraction et gestion des talents</p> <p>R4 : Manquer d'attractivité pour attirer et conserver les talents</p>	<p>ICP : Turn over involontaire</p> <p>% salariés en CDI avec moins de 5 ans d'ancienneté / nombre total de salariés en CDI (au 31/12 de l'année N)</p>	<p>- Une enquête est menée tous les deux ans auprès des collaborateurs pour mesurer leur ressenti et leurs souhaits d'amélioration</p> <p>- Unigrains a signé la Charte Parité de France Invest qui a notamment pour but de rééquilibrer la parité hommes-femmes. Afin d'atteindre cet objectif, une réflexion a été lancée pour définir des actions de soutien spécifique qui seront lancées en 2022</p> <p>- L'entreprise a également engagé une démarche Great Place To Work</p>
<p>E5 : Impact sociétal positif</p> <p>R5 : Négliger la capacité de l'entreprise à être un vecteur d'impact sociétal positif en lien avec son expertise sectorielle</p>	<p>ICP : Montant des soutiens</p>	<p>- Enfin depuis deux ans l'Initiative Unigrains Solidaire permet, en mobilisant les salariés au sein d'une action collective, de déclencher un don de l'entreprise, en particulier auprès d'associations d'aide alimentaire</p>
<p>Synthèse des actions RSE</p>	<p>-</p>	<p>-Charte des gestes éco responsables</p>



Annexe 2 : Version de la DPEF validée par RSM Paris

Rapport RSE 2021

DÉCLARATION DE PERFORMANCE
EXTRA-FINANCIÈRE



UNIGRAINS

VOS ENJEUX SONT NOS ENJEUX



AVERTISSEMENT :

Le présent document donne des informations concernant la performance extra-financière du groupe Unigrains, en réponse à la réglementation : décret n°2017-1265 du 9 août 2017 pris pour l'application de l'ordonnance n°2017-1180 du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non financières par certaines grandes entreprises et certains groupes d'entreprises.

Les informations portent sur l'année 2021. Compte tenu de la date de publication du document, des informations portant sur le début de l'année 2022 y figurent également lorsque celles-ci étaient disponibles.

Cette Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) constitue le reporting annuel RSE obligatoire du groupe Unigrains. Pour l'ensemble des 5 enjeux extra-financiers « porteurs de risques et opportunités » présentés ici, un point de situation à date des actions du Groupe a été fait. Les plans d'actions et indicateurs associés présentés portent sur l'année 2021.

ÉQUIPE ÉDITORIALE :

Directrice de la Publication

- Anne Perrot, Responsable RSE

Membres du Groupe de Travail RSE :

- Florence Alin, Directrice de Participations
- Anne Couderc, Responsable d'Etudes Economiques
- Agnès Heroult Poncelet, Services Généraux
- Etienne Jobard, Chargé d'Etudes Economiques
- Ari Levine, Directeur de la Communication
- Romain Pinpernet, Directeur d'Investissements

Unigrains, 23 avenue de Neuilly 75116 Paris

Tel : +33 (0)1 44 31 10 00 - [@UnigrainsGroup](#)



1/ PRÉSENTATION D'UNIGRAINS & MODÈLE D'AFFAIRES

- Vision-Valeurs-Missions 05
- Dates Clés 05
- Spécificités 06
- Organigramme simplifié 06
- Modèle d'affaires 07
- Présentation détaillée des principales entités du Groupe 08
- Enjeux & Perspectives 15

2/ GOUVERNANCE RSE & POLITIQUE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

- Gouvernance RSE 17
- Les engagements d'Unigrains 18
- La RSE au sein du processus d'investissement 19
- Grille d'analyse et de suivi extra-financier des entreprises-partenaires 20
- Témoignage ARFITEC 24
- Témoignage Eureden Viande 25

3/ IDENTIFICATION ET SUIVI DES RISQUES & OPPORTUNITÉS EXTRA-FINANCIERS

- Identification des enjeux & risques extra-financiers 27
- Les principaux enjeux RSE porteurs de risques & d'opportunités 28
 - Risque 1 / Investir sans identifier et suivre la maturité RSE de la cible 29
 - Risque 2 / Ne pas être moteur de la transition énergétique 30
 - Risque 3 / Ne pas être moteur de la transition agroécologique 31
 - Risque 4 / Manquer d'attractivité pour attirer et conserver les talents 32
 - Risque 5 / Négliger la capacité de l'entreprise à être un vecteur d'impact sociétal positif en lien avec son expertise sectorielle 33
- Implication dans des initiatives responsables menées au sein de la filière agri-agro 34
- Témoignage Fert 36
- Résumé des principales actions engagées 37
- Note méthodologique 38



PRÉSENTATION D'UNIGRAINS & MODÈLE D'AFFAIRES



PRÉSENTATION D'UNIGRAINS

Les producteurs français de céréales, fondateurs d'Unigrains, décident d'investir dans l'agroalimentaire afin de sécuriser et de valoriser les productions agricoles dès 1963. Unigrains se développe continuellement depuis, en France et à l'international.

Notre vision

Une agriculture durable
et des entreprises responsables engagées pour le bien-être de tous

Nos valeurs

Passion
Confiance
Ambition

Nos missions

Investir

en tant que partenaire stratégique de long terme aux côtés des entrepreneurs de l'agroalimentaire et de la bioéconomie

Développer

la connaissance et la compréhension des enjeux essentiels de l'agriculture et l'agroalimentaire de demain

Participer

au rayonnement international des savoir-faire des agriculteurs français et des entreprises-partenaires

Contribuer

à l'émergence de nouvelles solutions au service de l'agriculture et de la valorisation de ses productions

Les dates clés

1963

Unigrains complète l'action de la COFACE pour le financement des exportations de céréales

1991

Extension des activités à l'ensemble des industries agroalimentaires

2004

Création de Cerea Partners et lancement d'une activité de gestion pour compte de tiers (cédée en 2019 à son équipe de management)

2011

Ouverture internationale : participation dans des Fonds d'Investissement centrés sur l'agroalimentaire

2018

Lancement d'un Fonds dédié aux PME italiennes par Unigrains Développement; Acquisition de Mecatherm, leader des équipements pour la BVP industrielle

2021

Création d'AuxinéA : société de conseil & services dédiée aux coopératives agricoles et aux entreprises de l'agroalimentaire

1963

1971

1971

Création du Fonds de Solidarité des Céréaliculteurs et des Eleveurs géré par Unigrains; Développement des interventions en haut de bilan

1991

2003

2003

Unigrains intègre dans ses actifs une partie des Fonds gérés (Loi des Finances 2003)

2004

2007

2007

Création de Messis Finance : conseil en F&A, cessions, levées de fonds

2011

2015

2015

Lancement d'une activité de co-investissement avec Unigrains sur des opérations de taille importante par Unigrains Développement

2018

2020

2020

Création d'Unilis Agtech : joint venture avec Arvalis pour accompagner les jeunes sociétés innovantes des agrotechnologies

2021

Spécificités

Spécialiste de l'agroalimentaire & de l'agro-industrie

Ancrage agricole historique et actionnarial;
Expertise sectorielle reconnue;
Relais à l'international et réseaux

Approche partenariale & active

Engagement de long terme pour le développement des entreprises;
Force de proposition au service des projets de développement

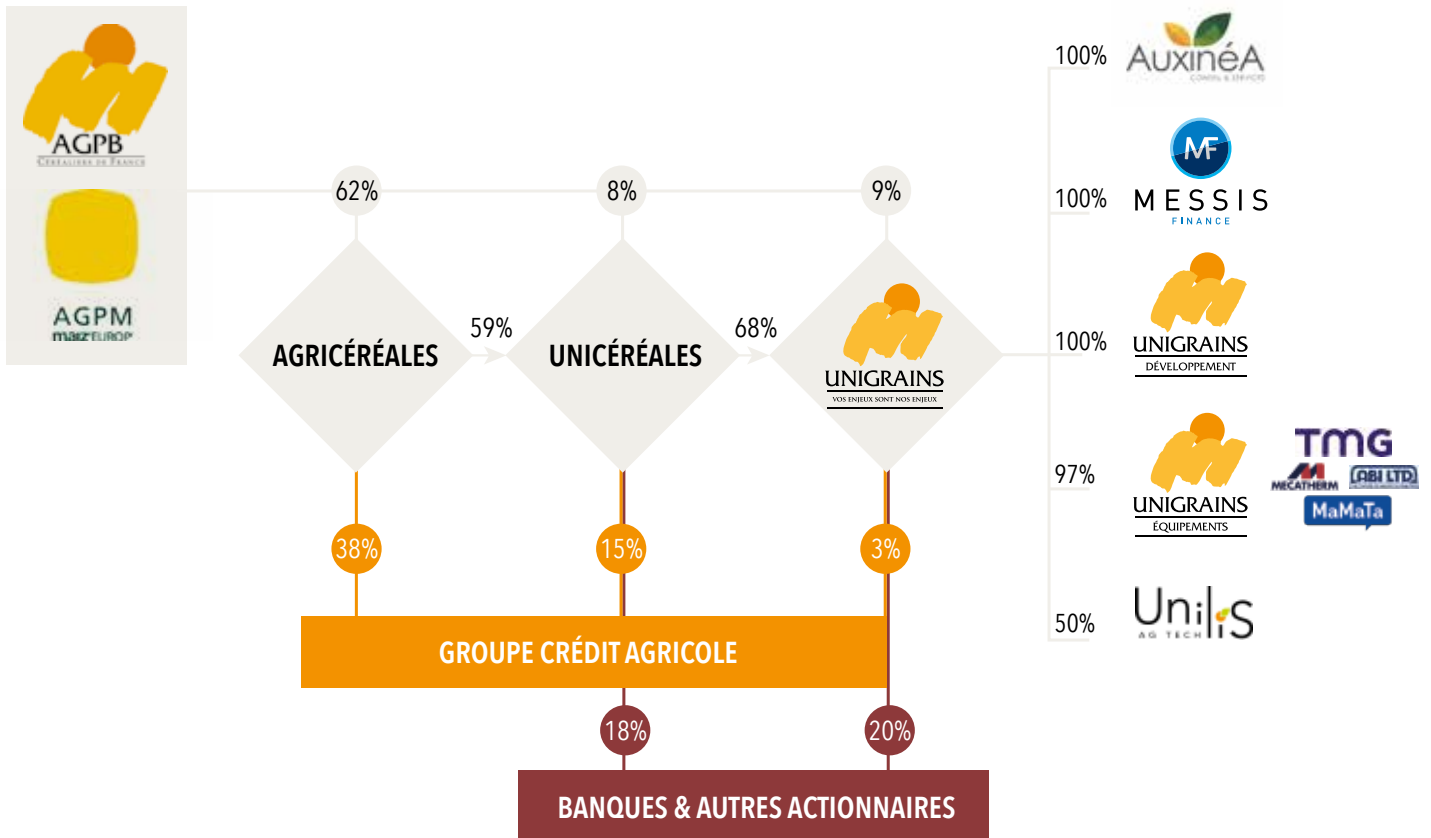
Implication, éthique & intégrité

Attentif au respect des meilleures pratiques en matière d'investissement responsable;
Charte d'éthique et de responsabilité

Investisseur indépendant

Détenu majoritairement par la profession céréalière française;
Investisseurs sur fonds propres

Organigramme simplifié



Modèle d'Affaires

29 millions d'hectares

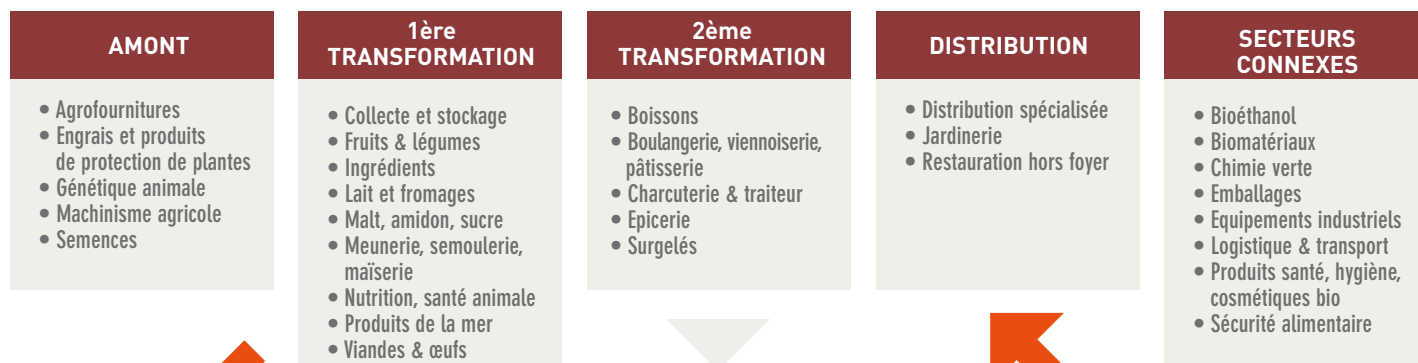
de Surface Agricole Utile en France en 2020

1963
création d'Unigrains

il y a 59 ans par la profession céréalière française

PRODUCTIONS AGRICOLES

ENTREPRISES DE LA CHAÎNE DE VALEUR AGROALIMENTAIRE



PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

- Croissance organique
- Croissance externe
- Développement international
- Réorganisation actionnariale

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE & FINANCIER

- | | |
|--------------------------|-------------------------|
| Prises de participations | Financement des projets |
| Modalités adaptées | Horizon long terme |
| Expertise sectorielle | Ingénierie financière |

Réseaux



UNIGRAINS

VOS ENJEUX SONT NOS ENJEUX

MÉTIERS

- | | | | | |
|----------------|-----|-------------|------------|--------------------|
| Investissement | M&A | Equipements | Innovation | Conseil & Services |
|----------------|-----|-------------|------------|--------------------|

930 M€ de fonds propres consolidés au 31/12/2021

1,2 Mds€ sous gestion au 31/12/2021

21 professionnels de l'investissement

8 chercheurs et documentalistes dédiés à l'agri-agro

1 000 entreprises soutenues par le Groupe depuis sa création

~80 participations actuellement en portefeuille

10 à 20 opérations réalisées et 100 à 150M€ investis par an

25 pays où le Groupe est présent via ses investissements directs et indirects

61 études publiées en 2021 pour décrypter les tendances du secteur

CONSOMMATEURS

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE

des principales entités du Groupe



UNIGRAINS



930 M€ de fonds propres consolidés au 31/12/2021
60 collaborateurs (dont 14 professionnels de l'investissement)
Capital développement et fonds spécialisés

Société
d'investissement
créée en
1963

INVESTISSEMENTS DIRECTS

- **Prises de participations & financements** : dans le cadre du renforcement des fonds propres (opérations de croissance organique et/ou externe) et de la reconstitution de l'actionnariat (rachat de minoritaire, optimisation patrimoniale)
- **Tickets de 1 à 100 M€** : investissements unitaires en fonds propres et quasi-fonds propres ; possibilité d'intervenir en co-investissement avec d'autres partenaires
- **Modalités adaptées** : accompagnement des entreprises de toutes tailles, en ligne avec le calendrier et les contraintes des projets ; modalités adaptées aux besoins de l'entreprise (actions, OC, OBSA...)
- **Horizon de 5 à 8 ans** : approche long terme ; partenariat fort fondé sur la confiance et le partage

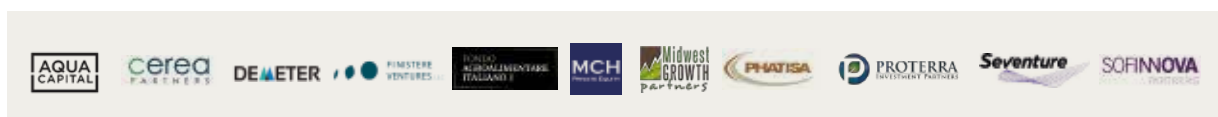
INVESTISSEMENTS INDIRECTS

- **Fonds spécialisés** : investissements dans des fonds de capital-investissement centrés sur l'agroalimentaire et l'agro-industrie ; à l'origine des fonds Cerea Partners en France et sponsor du Fondo Agroalimentare Italiano en Italie
- **Relais internationaux** : visibilité sur les tendances de marché dans les zones géographiques complémentaires et à fort potentiel ; approche partenariale et sélection rigoureuse des équipes de confiance
- **Réseaux & Opportunités** : accompagnement des projets de développement internationaux des entreprises-partenaires ; contacts et collaborations sur des sujets cross-border
- **Fonds innovation** : investissements dans des fonds venture sectoriels et spécialisés dans l'innovation ; anticipation et compréhension des tendances qui guideront le secteur demain

— SELECTION DES ENTREPRISES-PARTENAIRES —



— SELECTION DES FONDS-PARTENAIRES —



— BILAN DES OPÉRATIONS 2021 —

+ 300
opportunités étudiées

130M€ investis

200M€ de cessions
permettant aux entreprises-partenaires d'entamer
de nouveaux projets de développement

UNIGRAINS

Développement



254,9 M€ levées depuis le lancement
Co-Investissement et gestion pour compte de tiers

Société
de gestion
créée en
2016

Unigrains Développement est une société de gestion spécialisée dans le capital-investissement, agréée par l'AMF sous le numéro GP-16000003, depuis le 3 février 2016. Filiale à 100% d'Unigrains, elle a pour vocation de gérer des fonds français et européens dédiés aux entreprises de l'agroalimentaire. La société s'est dotée d'une succursale de droit italien en juillet 2017 à Milan.

— FONDS GÉRÉS —

Au 31 décembre 2021, Unigrains Développement a levé, pour l'ensemble de ses deux Fonds, **254,9 M€**.

IAA CROISSANCE INTERNATIONALE (200 M€)

Constitué en avril 2016 et dédié aux investisseurs institutionnels, le Fonds investit en capital ou en quasi-capital dans des ETI non-cotées françaises et européennes de l'agroalimentaire en co-investissement avec Unigrains.

Au 31/12/2021, le Fonds a réalisé
6 investissements principaux et 1 cession.

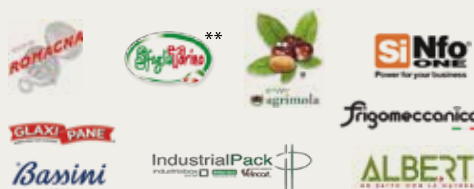


* société cédée en 2021

FONDO AGROALIMENTARE ITALIANO (54,9 M€)

Constitué en juin 2018, sponsorisé par Unigrains et ouvert aux investisseurs européens, le Fonds investit au capital des sociétés italiennes de l'agroalimentaire.

Au 31/12/2021, le fonds a réalisé
8 investissements principaux et 1 cession.



**société cédée en 2020

— EQUIPE DE GESTION —

VINCENT DESTIEU — Directeur Général

FRANÇOIS-XAVIER MASSON — Gérant Financier du Fonds IAA Croissance Internationale

FRANCESCO ORAZI — Gérant Financier du Fondo Agroalimentare Italiano

ALFREDO CICOGNANI — Directeur d'Investissements

STEFANO MASINI — Directeur d'Investissements

— APPROCHE ET ACTIONS RSE-ESG —

Au-delà des exigences réglementaires auxquelles elle est soumise en tant que Société de Gestion agréée par l'AMF, **Unigrains Développement est attachée aux aspects environnementaux, sociétaux et de gouvernance** dans son activité comme dans ses investissements.

Les politiques RSE-ESG d'Unigrains détaillées dans ce rapport, ainsi que les engagements, labels et initiatives du Groupe s'appliquent pleinement à Unigrains Développement.



+60 mandats réalisés depuis la création
5 professionnels
Conseil en Fusions & Acquisitions et Ingénierie Financière
sur des opérations de haut de bilan

Société
de conseil en
M&A créée en
2007

Créée par Unigrains en 2007, MESSIS Finance est une société de conseil
en M&A spécialisée dans l'agroalimentaire et l'agro-industrie.

MESSIS Finance propose un accompagnement complet pour toutes les opérations de haut de bilan.

Par son appartenance au Groupe Unigrains, MESSIS Finance dispose d'un accès privilégié
aux décideurs des entreprises agroalimentaires et d'une forte implantation
au sein des tissus économiques locaux.



« Les acteurs coopératifs agricoles ainsi que les PME évoluant
dans les secteurs agroalimentaire et agro-industriel se trouvent confrontés
à de multiples et profondes mutations qui ont des conséquences directes
sur leur stratégie. Le rôle de MESSIS Finance est d'accompagner
ces actionnaires et dirigeants dans leurs décisions stratégiques. »


Elie Auriac, MESSIS Finance

— LES MÉTIERS DE MESSIS FINANCE —

MESSIS Finance conseille l'ensemble des professionnels de l'agroalimentaire et l'agro-industrie,
qu'ils soient PME, industriels, coopératives, sociétés familiales, mais également des fonds d'investissement
actifs dans le secteur. MESSIS Finance accompagne les actionnaires et les équipes dirigeantes dans toutes
leurs opérations de fusions & acquisitions, de l'élaboration du projet jusqu'à sa réalisation.



CESSIONS
Minoritaire, majoritaire ou totale



ACQUISITIONS
Croissance externe, build-up



LEVÉE DE FONDS
Conseil en financement



REVUE STRATÉGIQUE
Ingénierie & évaluation

— LES CHIFFRES CLÉS —

+60 mandats

réalisés depuis la création de MESSIS Finance
en 2007, dont la moitié pour le compte
des entreprises-partenaires d'Unigrains

Une équipe de **5**
professionnels

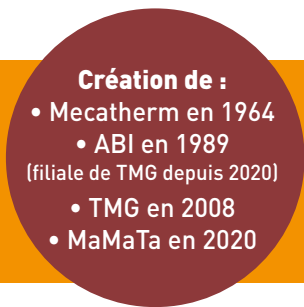
bénéficiant d'une large expérience
des Fusions & Acquisitions, en France
et à l'international, acquise dans
des banques et des cabinets de conseil

UNIGRAINS Equipements



TMG – Mecatherm – ABI – MaMaTa

Équipementiers et prestataires de services dédiés à la boulangerie-pâtisserie-viennoiserie industrielle
~500 salariés et 115 M€* de chiffre d'affaires consolidé en 2021
3 usines (2 en France, 1 au Canada), 1 filiale (Etats-Unis), 1 siège (France)

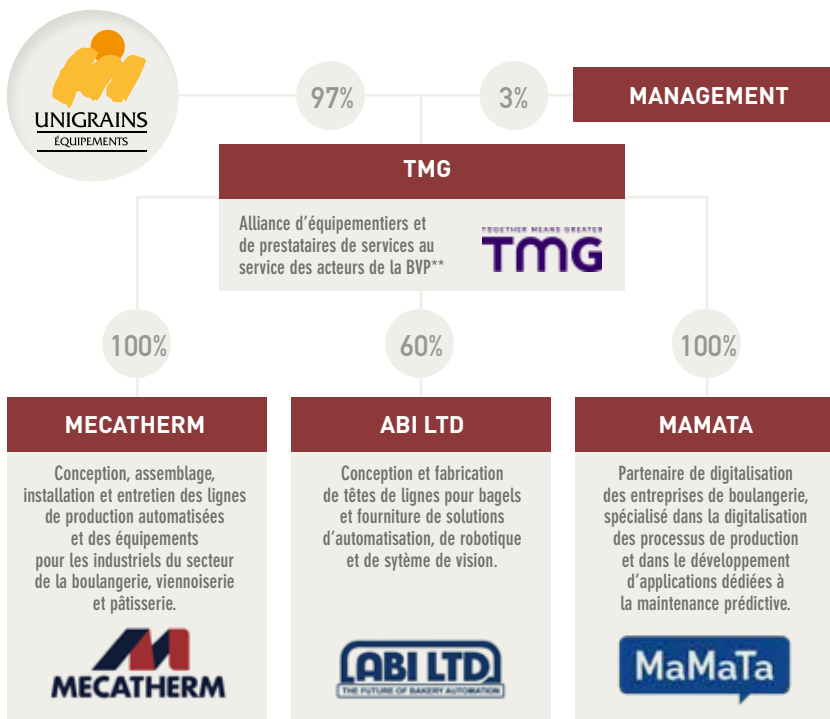


Détenue majoritairement par Unigrains depuis 2018, TMG (Together Means Greater) est une alliance d'équipementiers et prestataires de services pour la boulangerie, pâtisserie et viennoiserie industrielle dans une logique de partenariat privilégié. TMG accompagne le développement de chacune de ses marques en favorisant la mise en commun d'expertises, de process et d'expériences autour d'un socle de valeurs partagées dont le savoir-faire, le respect des engagements et l'esprit d'équipe.



« Dans une démarche vertueuse de cross-fertilisation et de partage de valeurs communes, chaque filiale apporte une expertise spécifique pour, ensemble, répondre au mieux aux enjeux des industriels du secteur de la boulangerie-viennoiserie-pâtisserie industrielle : qualité produit, performance industrielle et développement durable. Appartenir au groupe Unigrains nous permet de mettre des compétences exceptionnelles à la disposition de nos clients, continuellement à la recherche de solutions innovantes. La collaboration avec l'ensemble de l'écosystème est une forte valeur ajoutée dans la dynamique de développement de chacune des filiales de TMG et celle de nos clients. »

Olivier Sergent, Président de TMG



Les clients de TMG sont aussi bien des comptes clés d'envergure internationale implantés dans plusieurs pays, que des petites structures familiales en phase de transformation s'équipant de lignes ou d'équipements 100% automatisés pour accompagner leur développement.

Positionnées parmi les leaders des marchés où elles opèrent, les filiales de TMG accompagnent ces industriels du monde entier dans leurs défis de qualité produit, d'optimisation des coûts, de gain en efficacité, de transformation digitale et de développement durable.

A travers leur offre complète et complémentaire et des prestations de services innovantes, les filiales du groupe TMG soutiennent le développement de leurs clients. La relation fournisseur-client est un élément clé de réussite dans ce secteur.

Les filiales de TMG interviennent notamment dans le domaine de la conception, de la fabrication et de l'installation de fours, de machines et de lignes automatisées, de solutions d'automatisation, de robotique et de vision ainsi que dans la prestation de services tels que le service après-vente ou les services digitaux.

— CHIFFRES CLÉS 2021 —



UNILIS Agtech

Unilis
AG TECH

Partenaire financier
et technique des entrepreneurs de l'AgTech.
Innovation

Joint-venture
entre
Unigrains
et Arvalis



« Unilis Agtech vise à accélérer l'innovation technologique au service d'une agriculture créatrice de valeur et résiliente. Son ambition est d'accompagner une dizaine de startups en tant que partenaire financier et technique privilégié des entrepreneurs de l'Agtech. »

Alexandre Biau, Directeur Général d'Unilis Agtech

LA PROFESSION CÉRÉALIÈRE AU SERVICE DE L'INNOVATION

- **Unilis Agtech** accompagne les jeunes sociétés innovantes des agrotechnologies afin d'accélérer l'optimisation et l'adoption de leurs solutions pour la production de grandes cultures et de cultures fourragères.
- **Les entreprises visées par Unilis Agtech**, qu'elles soient basées en France ou à l'international, développent des solutions applicables aux systèmes agricoles français, et disposent d'une preuve de concept. Elles ont déjà constitué une équipe pour porter leurs ambitions dans les domaines d'innovation tels que l'agriculture numérique, les agroéquipements, la nutrition et la protection des plantes, ou toute autre solution pertinente pour une amélioration durable des systèmes à l'échelle de la parcelle, de l'exploitation ou des territoires.

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Les entrepreneurs sélectionnés par un jury conviennent avec Unilis Agtech des modalités spécifiques de leur accompagnement sur trois composantes indissociables :

- **Un accompagnement technique** d'Arvalis et le maillage offert par ses 27 implantations nationales
- **Un accompagnement financier** adapté en fonds propres ou quasi-fonds propres
- **L'accès à un large réseau** de mentors et d'experts impliqués.

— 3 START-UPS ACCOMPAGNÉES —

 **inarix**

Inarix recourt aux technologies de vision par ordinateur pour qualifier les récoltes partout, à tout moment.

 **Javelot**

Javelot est l'expert numérique du stockage de matières premières agricoles.

 **BIOINTRANT**

BioIntrant identifie et produit des bactéries phyto-bénéfiques pour la protection et la croissance des plantes.

— Les sociétés intéressées peuvent candidater sur le site : www.unilis.fr —



7 missions engagées depuis le lancement
de l'activité en 2021

Société
de conseil
& services
créée en
2021

Société de conseil & services créée sous l'impulsion d'Unigrains en 2021, AuxinéA a pour mission d'accompagner les groupes coopératifs agricoles et les entreprises de l'agroalimentaire pour les aider à apporter des réponses pragmatiques et adaptées aux enjeux de finance et d'organisation auxquels elles font face.



« L'activité d'AuxinéA s'inscrit pleinement dans l'orientation stratégique d'Unigrains en permettant d'offrir plus de valeur ajoutée aux entreprises des secteurs agricole et agroalimentaire. »

Catherine Requier, Directrice Générale d'AuxinéA

— DOMAINES — D'INTERVENTION

**STRUCTURATION
FINANCIÈRE,
FINANCEMENT
ET TRÉSORERIE**

**PLANIFICATION
FINANCIÈRE,
CONTRÔLE DE GESTION
ET OPTIMISATION DES
PROCESSUS**

**GESTION
DES RISQUES
FINANCIERS**

— SPÉCIFICITÉS — D'UNE APPROCHE UNIQUE ET DIFFÉRENCIANTE

EXPERTISE SECTORIELLE

Spécialiste du secteur agroalimentaire et connaissance des spécificités et des contraintes auxquelles sont soumis les groupes agroalimentaires et agricoles

EXPÉRIENCE ET SAVOIR-FAIRE OPÉRATIONNELS

Prestations effectuées par des personnes ayant occupé des postes opérationnels dans des groupes coopératifs agricoles et agroalimentaires

APPROCHE PRAGMATIQUE ET SUR-MESURE

Service fiable et de qualité, adapté au profil et aux exigences du client, avec possibilité d'agir « pour le compte de » si souhaité

MODE OPÉRATOIRE ADAPTÉ AUX MISSIONS

Projet en délégation, management de situation, transfert de savoir-faire à l'équipe du client... dans une philosophie générale de transmission

PANEL LARGE DE DOMAINES D'INTERVENTION

Permettant une approche transverse des sujets et une couverture plus complète des problématiques

Enjeux & Perspectives

— EVOLUTION DE LA GOUVERNANCE AU SEIN D'UNIGRAINS —

• **Le 14 septembre 2021**, Unigrains a annoncé la nomination d'Eric Thirouin en tant que Président et celle de Maxime Vandoni en tant que Directeur Général.

• **Eric Thirouin** est Président de l'AGPB (Association Générale des Producteurs de Blé) depuis 2019 et Administrateur d'Unigrains depuis 2018.

• **Maxime Vandoni** est un dirigeant confirmé avec une forte expérience au sein de groupes de produits de grande consommation, à la Direction de sociétés de l'agroalimentaire et de groupes coopératifs, mais aussi dans l'univers des énergies renouvelables.

• **Ils succèdent respectivement à Philippe Pinta et à Jean-François Laurain**, tous deux chaleureusement remerciés par le Conseil d'Administration pour leurs actions déterminantes et leur implication dans la réussite de l'entreprise.

• **Ces nominations sont l'aboutissement** d'un processus de renouvellement de la gouvernance inscrit dans la continuité des valeurs portées par l'entreprise et par son actionnariat céréalier.

• **Eric Thirouin et Maxime Vandoni** souhaitent renforcer le positionnement d'Unigrains en tant que partenaire de référence des entreprises de l'agroalimentaire, tout en veillant à conforter le lien essentiel entre agriculture et agroalimentaire.

• Afin de toujours accompagner au mieux les entreprises-partenaires d'Unigrains dans leurs projets, **ils comptent porter une attention toute particulière au développement international ainsi qu'au déploiement de la politique RSE-ESG** récemment formalisée autour d'« une agriculture durable et des entreprises responsables engagées pour le bien-être de tous ».



« Présider Unigrains dans le respect des valeurs qui l'animent depuis sa création, il y a près de 60 ans par les céréaliers français, est une responsabilité importante. Portés par l'expertise et le savoir-faire reconnu des équipes, nous travaillerons à poursuivre et à amplifier l'action d'Unigrains, en France et à l'international, au service d'un développement durable de nos filières. »

Eric Thirouin, Président d'Unigrains



« C'est avec enthousiasme et conviction que je viens apporter mon expérience à l'action des équipes d'Unigrains, investisseur stratégique de l'agroalimentaire, ayant conscience de l'importance des projets de développement que nous accompagnerons sur le long terme dans un environnement marqué par de grandes mutations sociétales, environnementales et économiques. »

Maxime Vandoni, Directeur Général d'Unigrains

— LA RSE AU CŒUR DE LA RÉFLEXION STRATÉGIQUE —

Début 2022, Eric Thirouin et Maxime Vandoni engageront une réflexion stratégique pour permettre à Unigrains de jouer un rôle plus fort auprès de ses entreprises-partenaires et en faveur de la transition du monde agri-agro en rapprochant l'entreprise à ses origines agricoles.

Les notions de Performance, de Responsabilité et de Rayonnement feront l'objet d'une attention toute particulière afin de renforcer le modèle d'Unigrains dès aujourd'hui et de construire les piliers de sa vision pour demain.

CHANTIERS DE RÉFLEXION

Performance

- Stratégie d'investissement
- International
- Accompagnement des entreprises-partenaires
- Gouvernance
- Management

Responsabilité

- Politique RSE-ESG
- « Donner du sens »

Rayonnement

- Marque Unigrains
- Communication



GOUVERNANCE RSE & POLITIQUE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE CHEZ UNIGRAINS



Gouvernance RSE chez Unigrains

« CHEZ UNIGRAINS, LA RSE EST L'AFFAIRE DE TOUS. »



« Alors qu'Unigrains souhaite accélérer l'implémentation de sa démarche RSE ambitieuse en ligne avec son histoire, son identité et sa vision pour l'avenir, il est essentiel de soigner l'implication et l'adhésion des collaborateurs à tous les niveaux de l'organisation. Si l'impulsion donnée par le Comité de Direction, le Groupe RSE et par moi-même est déterminant, ce sont les efforts quotidiens de chacun d'entre nous qui opèrent véritablement la transformation responsable de notre entreprise : dans l'accompagnement de nos entreprises-partenaires par les équipes d'investissement et de valeur ajoutée, dans le suivi de la conformité et le contrôle des équipes Finances et Juridiques, dans nos pratiques sociales avec les Ressources Humaines ainsi que la gestion de notre siège, de nos déplacements et de nos consommables. C'est pourquoi notre gouvernance RSE, détaillée ci-dessous, s'inscrit résolument dans la co-construction, l'échange et la transversalité. Puisque la démarche ne peut pas se développer en silo et n'a de sens qu'en y étant complètement intégrée à l'activité de l'entreprise, chez Unigrains, nous considérons que la RSE est l'affaire de tous. »

Anne Perrot, Responsable RSE, Unigrains



— Une agriculture durable et des entreprises responsables engagées —

POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS

Implication au sein de la filière

- Partie prenante de la démarche responsable inscrite dans les plans de transformation des filières agri-agro

Investissement Responsable

- Analyse RSE-ESG des investissements
- Charte d'Éthique & Responsabilité
- Formation des investisseurs

Plateforme d'échange Best Practice

- Mapping et partage des meilleures pratiques
- Accompagnement continu des entreprises dans leurs réflexions

Réseau d'Experts RSE

- Identification et référencement d'experts RSE
- Mises en relation et collaborations avec les entreprises-partenaires

Soutien auprès de Fert

- Soutien aux actions de l'agri-agence Fert depuis sa création il y a plus de 40 ans au plus près des agriculteurs dans les pays en développement

Unigrains en Interne

- Bonnes pratiques internes
- Réduction de l'impact environnemental
- Signataire de la Charte Parité de France Invest & Plan d'Égalité H/F
- Initiative Unigrains Solidaire

— Les engagements — d'Unigrains

CHARTRE D'ÉTHIQUE & DE RESPONSABILITÉ

Préambule

- Fondée en 1963 par les céréaliers français, Unigrains accompagne en tant qu'investisseur et partenaire responsable des entreprises de toutes tailles, des secteurs de l'agroalimentaire et de l'agro-industrie. A ce titre, cette Charte entend rappeler les principes qui guident l'activité d'Unigrains. Nous les mettons en pratique chaque jour dans notre action aux côtés de nos entreprises-partenaires, et ce dès les premières étapes d'analyse des opportunités et des décisions d'investissement.
- Notre démarche se veut ainsi porteuse d'une ambition d'amélioration continue pour aller toujours plus loin dans le respect des principes énoncés au service d'une création de valeur dans la durée.
- Forte d'une expertise sectorielle unique et d'une compréhension d'ensemble des enjeux, Unigrains a conscience de son rôle et de sa contribution dans le développement responsable de ses entreprises-partenaires et des filières de l'agroalimentaire et de l'agro-industrie, en France et à l'international.
- Unigrains souhaite être partenaire de ses participations dans une relation de confiance, de partage des risques et de création de valeur. Pour ses entreprises-partenaires, cette Charte doit donc également être une ligne directrice au service d'une approche éthique partagée dans la conduite des affaires.

Dispositions

• Parce que nous contribuons au développement des secteurs de l'agroalimentaire et de l'agro-industrie...

- Nous soutenons la vie des territoires en encourageant dans la mesure du possible la préservation d'une implantation industrielle forte, créatrice de croissance et d'emploi.
- Nous favorisons le développement à l'international des entreprises françaises et nous privilégions autant que possible le maintien en France des centres de décisions.
- Nous favorisons l'innovation dans les secteurs de l'agroalimentaire et de l'agro-industrie.

• Parce que nous nous engageons aux côtés de nos entreprises-partenaires en faveur de la sécurité alimentaire...

- Nous exigeons qu'elles produisent leurs meilleurs efforts pour fournir des produits et services conformes aux lois et réglementations en vigueur et correspondant au niveau de qualité attendu par les clients et les consommateurs.
- Nous prôtons pour elles la maîtrise de l'origine de la traçabilité de leurs produits.
- Nous leur demandons de mettre en œuvre tous les moyens industriels, de certification et de contrôle nécessaires afin de garantir la fiabilité, la qualité et la traçabilité des produits et de diffuser une information loyale pour les clients et les consommateurs.
- Nous encourageons les démarches visant à continuellement améliorer le niveau de qualité, de sécurité et de performance au service de la satisfaction des clients et des consommateurs.

• Parce que nous favorisons la gestion responsable du capital humain et des enjeux sociaux et sociétaux au sein de nos entreprises-partenaires...

- Nous exigeons qu'elles veillent au respect de la personne humaine et à la stricte application des lois, conventions et codes relatifs au travail.
- Nous leur demandons de chercher à garantir à leurs collaborateurs un environnement de travail sain, sûr et sans risque
- Nous leur demandons de développer la formation et la compétence professionnelle de leurs salariés.
- **Parce que nous encourageons nos participations à mettre en œuvre toutes les mesures raisonnablement possibles pour préserver la qualité et la quantité des ressources naturelles...**
 - Nous exigeons le strict respect des lois, réglementations et normes applicables en matière environnementale.
 - Nous favorisons les projets économes en énergie ou faisant appel aux énergies renouvelables à chaque fois que cela est pertinent et possible.
 - Nous soutenons la gestion durable de l'eau.
 - Nous encourageons la diminution des quantités de déchets et leur valorisation.
 - Nous souhaitons que les espèces vivantes soient traitées dans le souci de la qualité finale des productions.
- **Nous soutenons chez nos entreprises-partenaires l'emploi de pratiques commerciales loyales et respectueuses de la réglementation en vigueur.**
- **Nous veillons à établir une relation de confiance avec nos entreprises-partenaires dans le respect de nos valeurs et nous leur demandons dans ce cadre la communication d'informations loyales et sincères.**

Signataire des PRI



Unigrains est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI), lancés par les Nations Unies en 2006.

Il s'agit d'un engagement volontaire qui s'adresse au secteur financier et incite les investisseurs à intégrer les problématiques ESG dans la gestion de leurs portefeuilles et au sens large. Il s'agit de l'initiative volontaire en RSE la plus suivie au monde avec plus de 7 000 signataires dans 135 pays. *Pour plus d'information : www.unipri.org*

France Invest Charte d'Investissement Responsable

Conscientes de leurs impacts, les sociétés de capital-investissement, membres de France Invest – dont Unigrains – ont formalisé leur responsabilité dans une Charte qui définit 16 engagements. Ces derniers répondent aux enjeux économiques sociaux et humains, environnementaux et de bonne gouvernance.

Pour plus d'information : www.franceinvest.eu



— La RSE — au sein du processus d'investissement

Formation et sensibilisation des équipes d'investissement

La réceptivité des équipes d'investissement à la formalisation d'une démarche d'analyse extra-financière est forte, en adéquation avec les caractéristiques d'investisseur long terme portées par Unigrains. Au-delà d'une formation au cadre réglementaire encadrant ce reporting extra-financier, l'analyse de la maturité RSE du portefeuille contribue à la sensibilisation des investisseurs. En effet cette démarche suppose la conduite d'entretiens RSE avec les participations qui sont systématiquement menés avec l'investisseur en charge de la relation. Outre l'angle de vue complémentaire qu'ils procurent sur l'entreprise, ils participent à l'assimilation des champs et enjeux RSE.

Comité Business

Toutes les opportunités d'investissement sont présentées lors de ce comité qui se tient hebdomadairement. Il rassemble la direction, les investisseurs et les représentants des fonctions support impliquées dans le processus d'investissement. L'objectif est de valider la poursuite de l'instruction d'un dossier par l'équipe d'investissement en conformité avec la stratégie d'investissement d'Unigrains. La Responsable RSE, présente à ce comité, est chargée de soulever les éventuels points d'attention en matière RSE. Ces observations permettent à Unigrains d'orienter son analyse ultérieure mais elles peuvent également participer à une décision d'arrêt d'instruction du dossier.

Comité d'Investissement

Ce comité intervient en phase finale de l'instruction d'un dossier afin d'établir un consensus au sein de l'équipe d'investissement et avec le Directeur de la Stratégie avant sa présentation en Comité des Engagements. Une analyse de la maturité RSE de la cible, réalisée au cours de l'instruction du dossier, est partagée à cette occasion. Il peut s'agir d'une due diligence ou de l'analyse de documents fournis par l'entreprise complétée par un entretien RSE.

Comité des Engagements

La note de présentation remise aux membres lors de ce comité consultatif comporte systématiquement une information sur la situation de l'entreprise en matière de RSE.

Suivi en continu

Les documents juridiques encadrant l'investissement rappellent les engagements d'Unigrains, qu'il s'agisse des Principes pour l'Investissement Responsable, de la Charte d'Engagement France Invest ou de la Charte d'Éthique et de Responsabilité. Ils explicitent l'organisation du suivi de la participation en matière RSE avec un principe de base reposant sur le traitement annuel du sujet, sous des formes qui peuvent être variées : entretien, réponse à un questionnaire, inscription à l'ordre du jour d'un organe de gouvernance. L'objectif est de suivre la démarche de l'entreprise, la mise en place de plans d'actions et leurs réalisations.

Grille d'analyse et de suivi extra-financier des entreprises-partenaires

Une grille d'analyse et de suivi extra-financier des entreprises-partenaires a été développée au sein d'Unigrains afin de disposer d'un cadre opérationnel concret permettant, à l'entrée d'analyser et de mesurer la maturité et les différents axes d'engagements RSE des entreprises-partenaires. Cette grille a été construite à partir de l'ISO 26030, déclinaison sectorielle de l'ISO 26000 proposée aux acteurs de la chaîne alimentaire. Elle permet d'identifier les axes de progression de l'entreprise qui feront l'objet d'un suivi tout particulier.

6 axes

29 enjeux
extra-financiers

80 questions

Système
de notation
quantitative

GOVERNANCE

Gouvernance actionnariale et opérationnelle

- Y a-t-il présence d'administrateurs indépendants ? Quel est le champ d'expertise de(s) administrateur(s) indépendant(s) ?
- Quel est le niveau de parité (% de femmes) au sein des organes de gouvernances (CA / CS, CODIR / COMEX...) ?
- La loi Copé Zimmerman est-elle respectée (40% de femmes dans les CA/CS) ? (entreprise CA > 50 M € et > 250 salariés)
- Y a-t-il une ambition exprimée et des actions mises en place pour améliorer la place des femmes dans les instances de décision ?

Gouvernance RSE

- La responsabilité du sujet RSE est-elle identifiée en interne (Responsable RSE, Référent RSE, existence d'un Comité RSE...)?
- Une personne portant le sujet RSE est-elle identifiée au sein du CODIR/COMEX ?
- Le sujet RSE est-il traité au moins une fois par an en CA/CS ?
- Une action de sensibilisation sur le sujet RSE a-t-elle été organisée à l'attention des administrateurs (information/formation)?

Maturité RSE

- L'entreprise publie-t-elle une DPEF (obligation réglementaire) ou un rapport RSE ?
- La démarche RSE est-elle formalisée ? A quel stade en est l'entreprise dans la formalisation de sa stratégie RSE : analyse et identification des enjeux, existence d'un plan d'action, définition d'objectifs (quantitatifs/qualitatifs) et indicateurs liés ?
- L'entreprise a-t-elle choisi de prendre un engagement public en matière de RSE : Label PME+ (FEEF), Label Engagé RSE (AFNOR), Label Lucie, Global Compact, BCorp, Société à Mission ?
- L'entreprise s'implique-t-elle dans des groupes de travail RSE (sectoriels, régionaux...) ?

Éthique des affaires

- Existe-t-il un code éthique ou un code de conduite des affaires? Est-il connu des salariés ?
- Existe-t-il un système d'alerte éthique formalisé : en interne ou externalisé ? Est-il connu des salariés ?
- Si l'entreprise opère dans des pays à risque de corruption : une politique active de lutte contre la corruption a-t-elle été développée (code, formation des salariés)?

Gestion de crise

- L'entreprise dispose-t-elle d'une procédure formalisée de gestion de crise : cellule de crise, plan de continuation d'activité ?
- L'entreprise est-elle exposée à des risques médiatiques particuliers ?
- Si oui, y a-t-il une organisation mise en place par rapport à la prise de parole dans les médias ?

ENVIRONNEMENT

Litiges environnementaux

- L'entreprise est-elle engagée dans une production ou utilise-t-elle des intrants portant à controverse sur le plan environnemental (eau, énergie, biodiversité, pollution des sols..) ? Comment gère-t-elle ce risque et dans quel calendrier ?
- L'entreprise a-t-elle connu des litiges sur le plan environnemental dans les 3 dernières années ?
- Si oui, est-elle soumise à des demandes de mises en conformité ?
- L'entreprise dispose-t-elle d'une certification (ISO 14001) ou d'un engagement (EMAS) concernant le management de l'environnement ?

Exposition de l'activité aux risques de changement climatique

- L'entreprise est-elle exposée directement (implantations géographiques) ou indirectement (sourcing) aux effets du changement climatique ?
- Ce risque est-il géré ?

Emission de GES

- L'entreprise a-t-elle réalisé un bilan carbone récemment (moins de 2 ans) ? Sur quel scope (1,2,3) ?
- L'entreprise est-elle engagée dans un projet de compensation carbone (label Bas Carbone, autre...) ?
- Un plan de réduction ou une trajectoire de décarbonation (SBTI, ACT Pas à Pas,...) sont-ils en place ou en cours de construction ?
- L'entreprise a-t-elle pris des engagements publics sur le sujet climat (SBTI, CDP ...) ?
- Les sites industriels disposent-ils d'une certification ISO 50001 ?
- Un suivi des consommations (électricité, gaz ...) est-il en place ? Des objectifs de réduction sont-ils affichés (niveau et échéance) ?
- Un suivi des fuites de fluides frigorigènes est-il en place ? L'entreprise utilise-t-elle des fluides soumis à interdiction (2025 ou 2030) ?

Eau - consommation et rejets

- Un suivi de la consommation d'eau est-il en place ? Des objectifs de réduction sont-ils affichés (niveau et échéance) ?
- Le traitement des eaux usées est-il géré ? A-t-il donné lieu à des litiges, des demandes de mises en conformité ?

Déchets

- L'entreprise déploie-t-elle une politique de tri et de recyclage ? 100% des déchets recyclables sont-ils triés et recyclés ?

CLIENTS

Qualité et sécurité sanitaire

- Y-a-t-il un Responsable Qualité au sein de l'entreprise ?
- L'entreprise dispose-t-elle de certifications dans le domaine de la qualité et de la sécurité alimentaire (IFS Food, BRC, ISO 9001, ISO 2200, ...) ?
- La traçabilité amont /aval est-elle complète et assurée par un système robuste ?
- Une organisation est-elle mise en place pour faire face à une crise sanitaire ? Qui compose la cellule de crise ?

Durabilité, impact environnemental des produits

- Des démarches d'écoconception sont-elles développées, en particulier en ce qui concerne les emballages ?
- L'entreprise réalise-t-elle des Analyses de Cycle de vie pour ses produits ?

Nutrition, santé, bien-être

- Certains produits présentent-ils des profils nutritionnels controversés ?
- Des démarches de clean label, d'adaptation des approvisionnements (bio, certifiés) sont-elles en cours ? Quels en sont les objectifs (suppression de certains intrants ou additifs, nutriscore minimum...)?

Satisfaction clients

- L'entreprise suit-elle la satisfaction clients ?

FOURNISSEURS

Politique achat

- L'entreprise a-t-elle défini une politique ou une charte Achats Responsables ?
- Des critères RSE sont-ils intégrés lors du choix des fournisseurs ? Sont-ils traduits en clause contractuelle ou en engagements ?
- Des critères RSE sont-ils intégrés dans les questionnaires / contrôles / audits Qualité réalisés auprès des fournisseurs ?
L'entreprise utilise-t-elles des plateformes de rating RSE (ECOVADIS, SEDEX, VALORIZE) ?

Zones à risques

- Certains des fournisseurs de l'entreprises sont-ils situés dans des zones à risques en terme de pratiques commerciales, droit du travail, respect des droits humains, utilisation d'intrants controversés ?
- Si oui l'entreprise a-t-elle mis en place une vigilance particulière (recours aux certifications notamment, Fairtrade, Global G.A.P...) ?

Approvisionnement matière première agricole

- L'entreprise a-t-elle des exigences en matière de cahiers des charges, de certification ? Lesquels ?
- L'entreprise intègre-t-elle les sujets de transition agricole et les impacts de modes de production (biodiversité, sol, émission GES, pollution chimique...) ?
- L'entreprise s'engage-t-elle dans des démarches de filière avec les fournisseurs de matières premières agricoles ?
- L'entreprise mène-t-elle une réflexion de partage de la valeur dans certaines chaînes d'approvisionnement ?

Bien être animal

- L'entreprise est-elle concernée directement (présence d'animaux vivants) ou indirectement (fournisseurs) par l'enjeu bien-être animal ?
- Si l'entreprise est concernée par l'enjeu bien-être animal, s'est-elle engagée sur le sujet et sous quelle forme (revue des pratiques, charte, formation des opérateurs, exigences par rapport aux fournisseurs ...)?

COMMUNAUTÉS

Développement économique local

- L'entreprise s'implique-t-elle dans le développement économique local (associations d'entrepreneurs régionales ou nationales, participations à des évènements économiques locaux...)?

Relations Ecoles

- L'entreprise construit-elle des relations de partenariat avec des organismes de formation (écoles, universités, centres de formation professionnelle) ?
- L'entreprise accueille-t-elle régulièrement des stagiaires et apprentis ?

Mécénat

- L'entreprise est-elle impliquée (financièrement, implication des salariés...) dans des actions de sponsoring, mécénat, parrainage ?



SOCIAL

Droits de l'homme

- L'entreprise est-elle confrontée à des questions de respect des droits humains (pays à risques) directement ou indirectement (implantation géographique, sous-traitance, chaîne de valeur amont...) ?

Santé et sécurité

- Les taux d'accidents du travail (fréquence et gravité) sont-ils régulièrement suivis ? Un objectif de réduction est-il affiché ?
- Une politique de prévention est-elle déployée (formation interne ou externe, implication du management, ...) ?

Précarité

- La part des emplois précaires est-elle importante ?
- Si oui, y a-t-il une ambition exprimée et des actions mises en place pour diminuer l'emploi précaire (CDD, intérimaires, saisonniers) ?

Parité, diversité, inclusion

- Le calcul de l'index égalité professionnelle est-il inférieur à 75 ? Quels sont les axes du plan d'action ? (Loi Pénicaud : >50 salariés)
- La part des femmes est-elle cohérente dans les différentes catégories Employés /Agents de maîtrise /Cadres ?
- Y a-t-il une ambition exprimée et des actions mises en place pour améliorer la parité, la diversité, l'inclusion des handicapés ?

Qualité de vie au travail

- L'absentéisme est-il suivi ?
- Existe-t-il des accords QVT ? (télétravail, déconnexion, parentalité ...)
- L'entreprise mène-t-elle des enquêtes d'opinion auprès des salariés ?
- Dispose-t-elle d'un canal de communication avec les salariés (feedback) ?

Formation, GPEC

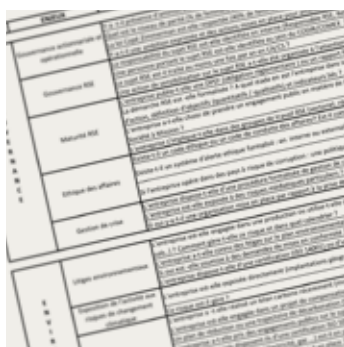
- Les entretiens professionnels (tous les 2 ans) sont-ils effectués ?
- Y a-t-il une organisation proactive de la mobilité interne (communication, formation...) ?
- Quel est le % moyen de salariés formés chaque année ? Toutes les catégories sont-elles équitablement concernées ?

Dialogue social

- Le dialogue social est-il de bonne qualité avec les IRP ?
- L'entreprise a-t-elle connu des litiges importants sur le plan social ces 3 dernières années (grèves, plaintes harcèlement, conflits prud'hommaux) ?

Partage de la valeur

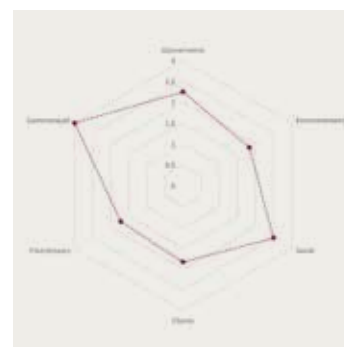
- Y a-t-il un accord d'intéressement ou de participation (au-delà de l'obligation légale) ?
- Y a-t-il un système d'actionnariat salarié ? Concerne-t-il la totalité des salariés ?
- Y a-t-il une proposition d'Épargne Salariale (PEE, PERCOL) ?



Grille d'analyse



Analyse RSE des entreprises partenaires



Notation quantitative

— Témoignage ARFITEC —

— UNIGRAINS APPUIE LE DÉVELOPPEMENT DU GROUPE ARFITEC — ACTEUR ENGAGÉ DANS LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

ARFITEC, groupe spécialiste des technologies de diffusion de liquides (nébulisation et brumisation) pour la distribution alimentaire et pour l'industrie, a réalisé, en décembre 2021, une émission d'obligations convertibles souscrite par Unigrains.

• **Fondé en 1999 à Grasse** et dirigé par Michel GSCHWIND, Président, et Benoît REY, Directeur Général, le Groupe ARFITEC conçoit, produit, commercialise et assure la maintenance d'équipements de nébulisation et de brumisation, notamment utilisés dans les rayons frais des grandes surfaces alimentaires et auprès d'industriels de l'agroalimentaire. **Ses solutions innovantes augmentent la durée de vie et la fraîcheur des fruits et légumes, poissons, viandes et fromages, réduisant ainsi le gaspillage alimentaire sans recours aux emballages.**

Le Groupe s'appuie sur le savoir-faire technique de ses équipes, mondialement reconnu, et entretenu par d'importants investissements R&D et des partenariats avec le monde académique.

• **Le Groupe ARFITEC s'est fortement développé depuis sa création**, par croissance organique en accompagnant ses clients de la distribution alimentaire et de l'industrie, mais également par croissance externe via la reprise de la société B.R.O. en 2017. ARFITEC emploie près de 150 salariés et réalise un chiffre d'affaires de l'ordre de 17 M€.

• **Sur le marché des Grandes Surfaces Alimentaires**, le Groupe oriente son développement vers des offres servicielles à haute valeur ajoutée, tournées vers le consommateur et répondant aux fortes attentes en termes de santé, de bien-manger et de qualité. Il est aussi résolument tourné vers l'international : après des développements commerciaux réussis en Australie et aux Etats-Unis et la création d'une filiale en Allemagne en 2021, de nombreux projets sont à l'étude en Europe et Outre-Atlantique. Plus de 25% du chiffre d'affaires est aujourd'hui réalisé hors de France. Le déploiement de l'offre à destination de l'industrie (gestion de l'hygrométrie dans les caves à fromage et caves à vin, abattage des poussières, bio-décontamination par exemple) constitue un autre axe de développement.

• **Dans un contexte de marché favorable à la consommation de produits frais non emballés**, Unigrains pourra contribuer au développement d'ARFITEC en France et à l'international ainsi qu'à l'accompagnement du déploiement de ses solutions vers de nouveaux segments de la chaîne de valeur agroalimentaire.



« Au-delà des ressources financières, l'expertise sectorielle d'Unigrains et ses réseaux en France et à l'international seront des atouts pour nos projets de croissance. Nous sommes heureux d'entamer cette collaboration alors qu'ARFITEC s'apprête à franchir une nouvelle étape dans son développement. »

Michel Gschwind, Président d'Arfitec



« Nous sommes impressionnés par le chemin parcouru par Michel GSCHWIND, Benoît REY et les équipes d'ARFITEC depuis 20 ans : à partir d'un savoir-faire technologique, ce groupe familial est devenu un partenaire à haute valeur ajoutée des enseignes de la GMS et des industriels de l'agroalimentaire. Nous sommes par ailleurs très sensibles à l'impact positif, concret et scientifiquement prouvé de ses solutions dans la lutte contre le gaspillage alimentaire. »

Julien Becquet, Unigrains

ARFITEC FLUID
GROUP TECH
FOR
LIFE



— Témoignage Eureden —

— UNIGRAINS INDEXE SON FINANCEMENT — DU GROUPE COOPÉRATIF BRETON, EUREDEN, À DES CRITÈRES RSE

Unigrains, partenaire financier historique d'Eureden, a souscrit à une émission obligataire indexée à des critères RSE en décembre 2021, afin d'accompagner le groupe coopératif breton dans sa reprise d'André Bazin.

• Unigrains, partenaire financier historique d'Eureden, a souscrit à une émission obligataire afin d'accompagner le groupe coopératif breton dans sa reprise de la société André Bazin. Dans la continuité des prêts bancaires réalisés par Eureden depuis sa création, et en cohérence avec sa politique de responsabilité sociétale, ce financement sera indexé sur des indicateurs extra-financiers (sécurité au travail, énergies renouvelables, bien-être animal).

• La forte complémentarité entre Aubret, filiale historique d'Eureden spécialiste du lardon, du jambon et du saucisson à destination de la grande distribution, et André Bazin, reconnu pour son savoir-faire dans la transformation de ces produits pour l'industrie agroalimentaire, permettra de faire émerger un leader de la salaisonnerie en France en s'appuyant sur des démarches filière, la valorisation de spécialités et de marques régionales, l'innovation produit et service, le multi-espèces et la naturalité et en se déployant sur l'offre de protéines végétales.

• Les trois critères RSE retenus sont :

1/ Sécurité au travail :

le taux de fréquence et le taux de gravité des accidents du travail, recentrés sur le périmètre Eureden Viande

2/ Énergies renouvelables :

le part des énergies renouvelables dans le mix énergétique du groupe

3/ Bien-être animal :

suivi des tonnages vendus par la branche Viande sous signe de qualité supérieur ou égal en termes de bien-être animal au label Porc Français.



« Nous sommes heureux de constater une fois de plus qu'Unigrains partage et soutient notre approche qui consiste à fédérer des partenaires français et européens – à l'image d'André Bazin – s'inscrivant dans la durée et positionnés sur des produits de qualité, afin de répondre aux attentes sociétales et développer des filières créatrices de valeur. »

Alain Perrin, Directeur Général, Groupe Eureden



« Unigrains est présente depuis 2008 dans plusieurs projets réussis aboutissant à la naissance d'Eureden. Cette nouvelle collaboration s'inscrit dans un partenariat de confiance fondé sur nos valeurs communes. Nous sommes particulièrement sensibles aux engagements de responsabilité et de développement durable placés au cœur de la raison d'être du Groupe. »

Fabrice Queniat, Directeur d'Investissements, Unigrains





3/

IDENTIFICATION ET SUIVI DES RISQUES & OPPORTUNITÉS EXTRA-FINANCIERS



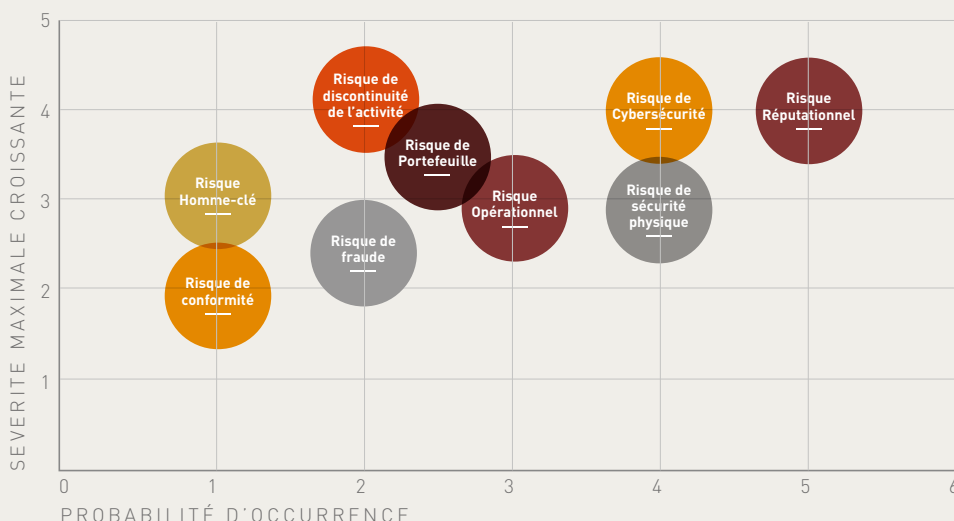
— Identification — des risques extra-financiers

— MÉTHODOLOGIE —

La sélection des principaux enjeux RSE porteurs de risques et d'opportunités retenus dans cette Déclaration de Performance Extra Financière a été conduite à partir des travaux d'identification des risques par le Comité d'Audit et de la mission du cabinet Utopies.

— COMITÉ D'AUDIT : IDENTIFICATION DES RISQUES MAJEURS —

Un travail de cotation, mené par le Comité de Direction et validé par le Comité d'Audit en mars 2020 a permis l'identification de 9 risques majeurs parmi la typologie des risques applicables à Unigrains.



— GOUVERNANCE RSE & STRUCTURATION DE LA DÉMARCHE RESPONSBALE —

Le cabinet UTOPIES a été missionné sur le dernier trimestre 2019 pour accompagner Unigrains dans la réalisation d'un diagnostic et la définition d'une stratégie RSE.



A cette occasion, 12 entretiens parties prenantes ont été réalisés avec des administrateurs, des salariés, des participations et deux experts externes, un économiste et un agronome, afin d'analyser le niveau de maturité d'Unigrains quant aux enjeux du développement durable.

Ces interviews ont été menées en utilisant un cadre méthodologique d'analyse construit avec l'appui de quatre référentiels :

- les Objectifs de Développement Durable définis par les Nations Unies en 2015,
- la Materiality Map de SASB reflétant les attentes des investisseurs en matière de développement durable,
- le référentiel international de reporting GRI standards,
- la TaskForce on Climate Financial Disclosure (TCFD) reflétant les mesures attendues des investisseurs pour gérer le risque financier lié au climat.

Ce cadre méthodologique comprenait deux approches concomitantes d'évaluation de l'engagement d'Unigrains au regard des enjeux RSE : sa responsabilité en tant qu'organisation et employeur d'une part, sa responsabilité et son rôle envers les participations d'autre part.

La mission Utopies a conduit à l'identification de quatre axes déclinant une proposition de vision stratégique RSE :

- Investissements éthiques et responsables
- Responsabilité actionnariale auprès des participations
- Développement du capital humain
- Gouvernance RSE structurée et transparente

— CONCLUSIONS —

Le Comité de Direction s'est emparé de ces conclusions pour bâtir une première feuille de route RSE.

Le croisement de ces approches permet de mettre en évidence **cinq principaux enjeux RSE porteurs de risques et d'opportunités pour le Groupe.**

— Les principaux enjeux RSE —

porteurs de risques et d'opportunités



— RISQUE 1 —

Investir sans identifier et suivre la maturité RSE de la cible

— POINT DE SITUATION —

Investir dans des entreprises d'avenir, qui créent de la valeur au sens large, en incluant les capitaux naturels et humains aux côtés des capitaux financiers et en prenant en compte les risques et les enjeux du développement humain et environnemental, tels sont les grands principes qui guident Unigrains dans le développement d'une politique d'investissement éthique et responsable.

Unigrains s'engage à assurer une mise en œuvre pratique permettant de respecter cet objectif d'investissement.

— ACTIONS —



Une évaluation de la maturité RSE est désormais systématiquement intégrée à l'analyse des dossiers d'investissement.

Cette évaluation s'appuie sur un référentiel RSE construit à partir de la norme ISO 26030, déclinant les lignes directrices de l'utilisation de l'ISO 26000 dans la chaîne alimentaire, et sur un outil identifiant les risques RSE majeurs des principaux secteurs d'intervention d'Unigrains. Une matrice d'analyse pré-investissement permet une visualisation homogène et synthétique de cette maturité RSE et la mise en évidence des points forts et des axes de progrès de l'entreprise étudiée.



Les documents juridiques encadrant l'entrée en relation avec une participation doivent désormais comprendre la référence aux engagements publics d'Unigrains en matière de RSE et s'efforcer d'intégrer la définition d'un cadre permettant un suivi et un accompagnement efficace de la participation en matière de RSE.



Enfin Unigrains a souhaité concrétiser sa politique d'investissement éthique et responsable en s'engageant publiquement par la signature de la Charte d'Engagement France Invest et par son adhésion aux Principes pour l'Investissement Responsable (PRI), démarche d'engagement volontaire lancée par les Nations Unies en 2006 en direction du secteur financier.

— INDICATEUR DE PERFORMANCE —

65% du nombre d'investissements réalisés en 2021 comprennent un droit d'information RSE ou des critères RSE impactant la rémunération

— RISQUE 2 —

Ne pas être moteur de la transition énergétique

— POINT DE SITUATION —

La Stratégie Nationale Bas Carbone, feuille de route de la France pour conduire la politique d'atténuation du changement climatique, fixe un cap pour atteindre la neutralité carbone dès 2050 pour le territoire français. Cet objectif implique une décarbonation totale de l'énergie à l'horizon 2050 et impose de réduire très fortement la consommation d'énergie dans tous les secteurs, de plus de 40% par rapport à 2015.

Unigrains s'engage à mettre en œuvre une politique de réduction de sa consommation énergétique et à accompagner ses participations vers cet objectif.

— ACTIONS —



L'instauration d'un suivi des consommations d'Unigrains et des sites du groupe TMG est la première initiative mise en œuvre en matière de transition énergétique.

La réalisation d'un bilan carbone est prévue en 2022 afin de disposer d'une situation de référence représentative, stabilisée par rapport aux impacts de la crise sanitaire et intégrant les évolutions de comportement en matière de télétravail et de déplacement. Il en est de même pour l'aboutissement des réflexions en termes d'écomobilité engagées en 2021.



En ce qui concerne la politique vis-à-vis des participations, l'analyse pré-investissement intègre cet enjeu de transition climatique, d'une part en identifiant les risques de transition et notamment l'impact du changement climatique sur la chaîne d'approvisionnement, et d'autre part en évaluant l'engagement de l'entreprise au regard de la réalisation récente d'un bilan carbone, de la définition d'un plan de réduction ou de l'engagement dans une démarche SBTi.



Le suivi des participations dans ce domaine est évidemment crucial et reste à développer. Les stades d'avancement des entreprises sont multiples, ce qui implique d'adapter individuellement toute démarche d'accompagnement mais ce qui permet également de disposer d'une base de bonnes pratiques et d'échanges, source d'accélération collective sur ce sujet.

— INDICATEURS DE PERFORMANCE —

1 593 756 KWH
de consommation électricité en 2021

4 783 914 KWH
de consommation de gaz en 2021

— RISQUE 3 —

Ne pas être moteur de la transition agroécologique

— POINT DE SITUATION —

En 2018, le secteur de la production agricole représente 19% des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) générées sur le sol français et est soumis à plusieurs enjeux majeurs, notamment nourrir les populations, assurer la pérennité des paysages et de la biodiversité, favoriser le bien-être animal, faire face à l'impact du changement climatique... Les émissions de ce secteur sont majoritairement non énergétiques, principalement constituées de méthane, en lien avec l'élevage, et de protoxyde d'azote, en lien avec la fertilisation des plantes. Une autre particularité essentielle du secteur agricole est sa capacité à développer le stockage de carbone dans les sols. Or cette question des puits de carbone est totalement intégrée dans l'atteinte de l'objectif SNBC de neutralité carbone en 2050.

Les enjeux sont à la fois multiples et de grande ampleur pour le secteur agricole et pour Unigrains qui s'engage à mener une action constante de renforcement des liens entre agriculture et agroalimentaire en faveur de la transition agroécologique.

— ACTIONS —



L'activité d'investissement d'Unigrains concerne plusieurs secteurs, soit directement en lien avec le maillon de la production agricole par le biais de leurs adhérents pour les coopératives agricoles, soit en contact étroit avec ce maillon qu'il s'agisse des fournisseurs de moyens de production (intrants et machinisme) ou des acteurs de la première transformation.



A travers cette activité d'investisseur, Unigrains souhaite accompagner le développement de filières responsables en prenant en compte la juste valorisation des productions agricoles et en développant des partis pris clairs sur les enjeux clés sous-jacents impactant la transition agricole. Tous ces enjeux sont intégrés dans l'analyse préinvestissement.



L'équipe Stratégie et Valeurs Ajoutées produit régulièrement des études qui viennent nourrir la réflexion des participations dans ce domaine, sur des sujets tels que le biocontrôle, le suivi des secteurs de production bio, l'enjeu des protéines végétales et la consommation alimentaire.

L'engagement d'Unigrains avec Arvalis-Institut du Végétal dans la création et l'activité d'Unilis Agtech permet de soutenir des startups qui proposent des solutions innovantes pour les producteurs agricoles, en particulier dans le domaine de l'agriculture de précision.

Plus généralement les investissements d'Unigrains dans des fonds dédiés à l'innovation sont source d'axes de progrès à partager avec les participations.

— INDICATEUR DE PERFORMANCE —

46%

d'encours net au 31/12/2021 dans des entreprises de l'amont agricole, des coopératives agricoles et des industriels de la 1ère transformation

— RISQUE 4 —

Manquer d'attractivité pour attirer et conserver les meilleurs talents

— POINT DE SITUATION —

Il est essentiel pour toutes les structures du groupe de disposer des compétences nécessaires à sa croissance et à ses axes de développement.

Unigrains s'engage à poursuivre sa politique en faveur de l'attractivité et la gestion des talents.

— ACTIONS —



Unigrains accueille régulièrement des stagiaires pour former et identifier de jeunes talents, source importante de recrutement. Parallèlement, des liens ont été construits avec l'école AgroParisTech grâce à l'intervention d'investisseurs dans le cursus pédagogique pour présenter le métier d'investisseur et l'analyse financière agroalimentaire.

Une enquête est menée tous les deux ans auprès des collaborateurs pour mesurer leur ressenti et leurs souhaits d'amélioration.



Unigrains a signé la Charte Parité de France Invest qui a notamment pour but de rééquilibrer la parité hommes-femmes au sein des équipes d'investissement. Afin d'atteindre cet objectif, une réflexion a été lancée pour définir des actions de soutien spécifique qui seront lancées en 2022.



Au sein d'Unigrains Equipements, Mecatherm développe également une politique d'implication active dans les formations locales en particulier sur les métiers en tension. Elle accueille une quarantaine d'alternants et d'apprentis chaque année pour lesquels a été créée une communauté spécifique au sein de l'entreprise, Mecapprenti, afin de favoriser intégration, contacts et premiers projets menés en commun. L'entreprise a également engagé une démarche Great Place To Work au delà d'un état des lieux positif, a permis le lancement de multiples groupes projets à l'initiative de plus de 100 propositions d'actions pour renforcer le bien-vivre des salariés et leur attachement à l'entreprise.

— INDICATEURS DE PERFORMANCE —

9,8%

de turn over involontaire en 2021

36,2%

de salariés en CDI avec moins de 5 ans d'ancienneté / le nombre total de salariés en CDI (au 31/12/21)

— RISQUE 5 —

Négliger la capacité de l'entreprise à être un vecteur d'impact sociétal positif en lien avec son expertise sectorielle

— POINT DE SITUATION —

Unigrains, spécialiste du secteur agroalimentaire et fortement impliqué dans le lien entre la production agricole et le consommateur, souhaite également traduire cet engagement via des actions solidaires

Unigrains s'engage à poursuivre sa politique d'impact sociétal positif.

— ACTIONS —



Depuis plus de 40 ans, Unigrains soutient l'action de Fert, association française de coopération internationale pour le développement agricole des pays en développement et émergents. Elle a pour objet de contribuer à créer les conditions-permettant aux agriculteurs d'améliorer leurs conditions de vie et de travail et de concourir à la sécurité alimentaire de leur pays. Cette aide offre un levier essentiel pour mobiliser d'autres fonds et construire des actions dans la durée.



Unigrains est également engagé, depuis 2017, auprès de la Fondation Agro Paris Tech, et plus particulièrement de son itinéraire Entreprendre !, marquant ainsi une volonté de soutenir le développement de l'esprit entrepreneurial des jeunes ingénieurs agronomes et de participer au développement d'un écosystème innovant.



Enfin depuis deux ans l'Initiative Unigrains Solidaire permet, en mobilisant les salariés au sein d'une action collective, de déclencher un don de l'entreprise, en particulier auprès d'associations d'aide alimentaire.

1,2M€ — INDICATEUR DE PERFORMANCE —
montant des soutiens réalisés en 2021

— Implication dans — des initiatives responsables

menées au sein de la filière agri-agro



Soutien auprès de Fert

Unigrains soutient l'agri-agence Fert depuis sa création à l'initiative de la profession céréalière française il a plus de 40 ans. A travers 24 missions dans 10 pays en développement, principalement en Afrique, l'action de Fert consiste à (i) accompagner la transformation des exploitations agricoles familiales par la formation des agriculteurs, le conseil agricole et l'insertion des jeunes en agriculture, (ii) favoriser des modes de production plus durables, et (iii) accompagner l'organisation des agriculteurs au sein des filières pour leur permettre de produire plus et de mieux valoriser leurs produits.



Fondation Agro ParisTech

Depuis 2017, Unigrains est mécène de la Fondation Agro ParisTech. En ligne avec les valeurs et les objectifs d'Unigrains, ce partenariat a pour but de soutenir la formation des jeunes ingénieurs agronomes et d'accompagner le développement d'un esprit entrepreneurial des élèves. Unigrains participe notamment au jury du parcours Entreprendre ! conduit par la Fondation.



Initiative Unigrains Solidaire

L'Initiative Unigrains Solidaire est née en avril 2020 pour répondre à la demande des collaborateurs qui souhaitent manifester leur solidarité avec les acteurs engagés dans la lutte contre la Covid. A travers un mécanisme d'abondement par Unigrains pour démultiplier l'effort des salariés, ce sont plus de 60 k€ qui ont déjà été mobilisés en faveur d'une cinquantaine d'Associations.



Collecte Nationale des Banques Alimentaire

Chaque année, depuis plus de 5 ans, les équipes d'Unigrains participent à la Collecte Nationale des Banques Alimentaires. Grâce au don de temps d'Unigrains, une vingtaine de collaborateurs ont été mobilisés sur une journée entière en 2021 afin de récolter des denrées alimentaires pour les plus démunis.



Atelier Fresque du Climat

En novembre 2021, Unigrains a proposé à ses collaborateurs de participer à la Fresque du Climat, un atelier issu des travaux du GIEC qui permet de sensibiliser de façon collaborative au dérèglement climatique. Réunis en différentes équipes, ils ont pu découvrir les différentes composantes du dérèglement climatique et ont travaillé à faire ressortir les liens de cause à effet, avec l'appui d'un animateur-expert de l'Association.



Sponsor de l'Open AgriFood

Depuis 2018, Unigrains est partenaire du forum Open AgriFood, think tank qui réunit, pour deux jours de débat et de dialogue, tous les acteurs de la chaîne de valeur agri-agroalimentaire. La force du modèle de l'Open AgriFood réside dans sa capacité à rassembler tous les maillons de l'agriculteur jusqu'au consommateur afin d'identifier ensemble les priorités et les solutions de demain.



Témoignage de Fert

Jean-François Isambert, *Président de Fert et Vice-Président d'Unigrains*

— LES AGRICULTEURS CÉRÉALIERS FRANÇAIS ENGAGÉS DEPUIS 40 ANS — auprès des agriculteurs des pays en développement et émergents

• **L'aide au développement agricole n'est pas seulement une affaire d'argent.** C'est encore moins le fruit des discours. Passer à l'acte dans un esprit de solidarité et une relation de confiance, les producteurs céréaliers savent le faire. Ils le prouvent en soutenant la mission confiée à l'agri-agence Fert dans les pays en développement et émergents depuis quatre décennies.

• **Les 22 et 23 septembre 2021, Fert célébrait ses 40 ans,** l'occasion de revenir sur son histoire et ses valeurs ancrées dans le monde agricole français.

• **Fert est une association française de coopération internationale pour le développement agricole des pays en développement et émergents, créée en 1981.** A cette époque, les céréaliers français sont frappés par le décalage entre leur agriculture « moderne » produisant en surplus et celle d'autres pays ne permettant pas de nourrir leurs populations...

Des dirigeants d'organisations céréalières et des personnalités extérieures au monde rural réfléchissent alors à une action de solidarité en partant d'un principe simple : ne pas donner mais aider les paysans à produire plus et mieux pour nourrir leurs familles et participer au développement des économies agricoles de leur pays.

De cette réflexion, est née l'association Fert, qui se verra rapidement confier des moyens humains et financiers, par les céréaliers, via Unigrains.

• **Ce lien particulier avec les organisations céréalières fait de Fert une agri-agence :** une association soutenue par les agriculteurs qui accompagnent d'autres agriculteurs en s'appuyant sur un dialogue de paysan à paysan.

Fert a bâti sa démarche sur des valeurs chères au monde agricole français : solidarité, mutualisme et coopération.

L'objectif est de permettre aux agriculteurs de choisir l'agriculture qu'ils veulent faire et la façon dont ils veulent la faire et de les aider à vivre dignement de leur métier, à améliorer les conditions de vie de leur famille et à participer à l'alimentation de leur pays. Il s'agit d'accompagner la transformation des exploitations agricoles familiales par le conseil agricole et l'insertion des jeunes en agriculture, de favoriser des modes de production plus durables et d'accompagner l'organisation des agriculteurs au sein des filières et autour de services répondant à leurs besoins.

• **En 40 ans d'actions, Fert est intervenue dans 20 pays** et accompagne chaque année près de 70 000 familles d'agriculteurs.

• **Agissant dans la durée et la continuité,** Fert a établi une relation de confiance avec les agriculteurs et a acquis une expertise en matière de développement agricole qui lui permet, aujourd'hui, d'accompagner des entreprises qui s'intéressent à ces questions et qui partagent les mêmes valeurs.

— CHIFFRES CLÉS —

24
actions dans 10 pays

60 OP*
nationales ou sub-nationales partenaires

2500 OP*
locales accompagnées

71 000
familles bénéficiaires

1,25 M€ de soutien
de la part d'Unigrains
en 2021

29 M€ de soutien
de la part d'Unigrains
€ depuis 40 ans

* Organisations des Producteurs



Résumé des principales actions engagées

EN RELATION À L'ARTICLE L.225-102-1 DU CODE DE COMMERCE

1/ Aux conséquences sur le changement climatique de l'activité de la société et de l'usage de ses biens et services qu'elle produit

2/ À ses engagements sociétaux en faveur du développement durable

3/ À ses engagements sociétaux en faveur de l'économie circulaire

4/ À ses engagements sociétaux en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire

5/ À ses engagements sociétaux en faveur de la lutte contre la précarité alimentaire

6/ À ses engagements sociétaux en faveur du respect du bien-être animal

7/ À ses engagements sociétaux en faveur d'une alimentation responsable, équitable et durable

8/ Aux accords collectifs conclus dans l'entreprise et à leurs impacts sur la performance économique de l'entreprise ainsi que sur les conditions de travail des salariés

9/ Aux actions visant à lutter contre les discriminations et à promouvoir les diversités

10/ Aux mesures prises en faveur des personnes handicapées

— SYNTHÈSE DES ACTIONS RSE QU'UNIGRAINS ENGAGE — AVEC SES ENTREPRISES-PARTENAIRES

RISQUES	ENJEUX	ACTIONS ENGAGÉES	ARTICLE L.225-102-1
INVESTIR SANS IDENTIFIER ET SUIVRE LA MATURITÉ RSE DE LA CIBLE	INVESTISSEMENT RESPONSABLE / PHASE D'ÉTUDE	Utilisation de trois outils visant à analyser l'ESG des participations : <ul style="list-style-type: none"> • Référentiel RSE avec six axes • Principaux enjeux RSE identifiés par secteur d'activité • Grille d'analyse et de suivi extra-financier 	1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10
	INVESTISSEMENT RESPONSABLE / SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> • Demande d'information RSE dans les pactes • Critères RSE pris en compte dans la rémunération des produits financiers • Participation aux comités RSE des participations 	1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10
	ÉTHIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • Charte d'Éthique et de Responsabilité • Signataire de la charte d'engagement France Invest • Signataire des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (PRI) • Plateforme d'échange des bonnes pratiques 	1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10
	PARITÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Charte de parité FI • Groupe de Travail Parité 	8, 9

— SYNTHÈSE DES ACTIONS RSE QU'UNIGRAINS S'APPLIQUE A LUI-MÊME —

RISQUES	ENJEUX	ACTIONS ENGAGÉES	ARTICLE L.225-102-1
NÉGLIGER LA CAPACITÉ DE L'ENTREPRISE À ÊTRE UN VECTEUR D'IMPACT SOCIÉTAL POSITIF EN LIGNE AVEC SON EXPERTISE SECTORIELLE	ACTIONS DE MÉCÉNAT	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien auprès de FERT • Soutien à la Fondation Agro ParisTech • Soutien à l'Open Agri Food • Initiative Unigrains Solidaire • Campagne de dons (ex : Opération Père Noël Vert) • Don de temps (i.e. Collecte Nationale des Banques Alimentaires) • Tournoi Urban Foot, France Invest • Commission Sponsoring 	1, 2, 3, 4, 5, 7
NE PAS ÊTRE MOTEUR DE LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE	ALIMENTATION SAINES, FILIÈRES COURTES ET TRAÇABILITÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Restauration Inter-Entreprise 	3, 4, 7
	GESTION DES DÉCHETS	<ul style="list-style-type: none"> • Consignes de tri et recyclage des déchets au siège d'Unigrains 	1, 3
NE PAS ÊTRE MOTEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE	ATTITUDE ÉCO-RESPONSABLE DES SALARIÉS	<ul style="list-style-type: none"> • Charte des gestes éco responsables • Formation Atelier Fresque du Climat 	1, 2, 3, 4, 7
	SUPPRESSION DU PLASTIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • Distribution d'une gourde et de couverts à l'arrivée des salariés • Installation de fontaines à eau filtrée 	1, 2, 3, 7
MANQUER D'ATTRACTIVITÉ POUR ATTIRER ET CONSERVER LES TALENTS	MARQUE EMPLOYEUR	<ul style="list-style-type: none"> • Accord d'intéressement • Épargne salariale • Prévoyance • Unigrains Fitness Club (yoga, athlétisme, ...) • Maintien du salaire lors du congé maternité 	8
	PARITÉ - DIVERSITÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Charte de parité France Invest • Plan d'action sur l'égalité Hommes / Femmes • Mise en place d'un groupe de travail • Sensibilisation Semaine du Handicap 	8, 9, 10

— Note Méthodologique —

UNIGRAINS ET LA DPEF

Si la Déclaration de Performance Extra-Financière réglementée est un nouvel exercice pour Unigrains, nous sommes conscients de l'importance des enjeux sociaux, environnementaux et sociétaux pour une entreprise intervenant sur le secteur agri-agroalimentaire. Nos efforts, détaillés dans ce rapport, s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue, tant au sein de notre entreprise qu'à travers notre modèle d'affaires d'investisseur-partenaire des entreprises.

Comme indiqué dans ce rapport, Unigrains a opéré en 2021 une évolution importante au sein de sa gouvernance avec la nomination d'un nouveau Président et un nouveau Directeur Général. Alors que la nouvelle Direction affiche clairement ses ambitions en matière de RSE-ESG, cette édition de la DPEF (rapportant sur l'année 2021) ne reflète que partiellement cette nouvelle impulsion – en ligne avec les éléments détaillés dans les Enjeux et Perspectives de notre Groupe – et qui sera mise en place et développée dans notre rapport de 2022.

PÉRIMÈTRE

Cette déclaration de Performance Extra-Financière couvre le périmètre d'Agricéréales, holding financier qui détient uniquement une position au capital d'Unigrains, qui détient ensuite les différentes filiales présentées : AuxinéA, Messis Finance, Unigrains Développement, Unigrains Equipements, Unilis Agtech. Il est néanmoins important de souligner que ces filiales opèrent en tant qu'entités indépendantes. En effet, cette organisation est essentielle afin d'assurer une gestion optimale des conflits d'intérêts, de protéger la confidentialité des clients et des informations traitées ou encore la conformité aux obligations réglementaires.

Le modèle reflété dans ce rapport est celui d'Unigrains : l'investisseur-partenaire de référence des entreprises de l'agro-alimentaire.

PRECISION SUR UNIGRAINS EQUIPEMENTS

Unigrains Equipements est la holding financière qui porte l'investissement d'Unigrains dans TMG, elle-même une holding financière qui détient plusieurs sociétés filiales spécialisées dans les équipements pour l'industrie de la Boulangerie-Vienniserie-Pâtisserie.

Soucieuse d'assurer que cette Déclaration de Performance Extra-Financière reflète une vision consolidée du Groupe, Unigrains Equipements est mise en avant en tant que filiale et intégrée à la réflexion sur l'identification des risques extra-financiers. Ses équipes ont participé à l'élaboration de ce rapport et notamment des indicateurs de performance. En matière de RSE, Unigrains suit l'évolution d'Unigrains Equipements et applique les mêmes outils et analyses que pour l'ensemble de ses entreprises-partenaires.

INDICATEURS

% des investissements 2021 comprenant un droit d'information RSE ou des critères RSE impactant la rémunération

- Ce critère concerne l'activité d'investissement, cœur de métier de la société Unigrains. Il a pour objectif d'apprécier la prise en compte de la dimension RSE dans le process d'investissement.
- Il prend en compte la totalité des investissements directs et indirects (prises de participation dans différents fonds) réalisés par Unigrains en 2021. Il identifie parmi ces derniers, ceux dont les éléments contractuels, qu'il s'agisse de pacte dans le cas de prise de participation, de contrat pour les obligations et les prêts participatifs ou du règlement des fonds, intègrent des exigences en matière d'information RSE ou des critères RSE impactant la rémunération.

Consommation énergétique 2021 : consommation électricité (en Kwh) / consommation gaz (en Kwh)

- Ces critères de consommation énergétique permettent une première approche de l'empreinte carbone du périmètre consolidé, à l'exception de la succursale italienne d'Unigrains Développement (location d'un bureau pour 3 salariés) dont la consommation énergétique n'est pas intégrée.
- Unigrains est propriétaire occupant d'une partie des locaux d'un immeuble, situé 23 avenue de Neuilly à Paris 16ème, géré par une société civile d'attribution (Unicerem) :
 - 5ème, 6ème et 7ème étage occupés en 2021 par les salariés d'Unigrains et des filiales Unigrains Développement, Messis Finances et AuxinéA
 - Une partie du 9ème étage (salle de réunion et salle à manger)
 - Auditorium (au rez de chaussée)
- Les éléments sont issus des compteurs électriques dédiés aux étages occupés par Unigrains et d'une proportion des factures d'électricité et de gaz de l'immeuble, identifiée à partir de clés de répartition attribuées à Unigrains au sein d'Unicerem.
- Pour Unigrains Equipement, à savoir TMG (siège à Paris) et 3 outils industriels, Mecatherm Barembach (Bas Rhin), Mecatherm Montilliers (Maine et Loire) et le site de la filiale ABI situé à Toronto au Canada, les éléments ont été transmis par TMG.

Montant des soutiens sur l'année 2021

- Ce critère a pour objectif de mesurer l'engagement sociétal au niveau du périmètre consolidé Unigrains, en particulier dans son domaine de compétence sectoriel, en accompagnement d'acteurs de l'aide alimentaire, de think tank créant du lien entre les maillons de la filière alimentaire ou d'acteurs engagés dans l'accompagnement des agriculteurs pour l'amélioration de leurs conditions de vie.

% d'encours net au 31/12/2021 dans des entreprises de l'amont agricole + coopératives agricoles + industries de 1ère transformation

- Ce critère concerne l'activité d'investissement, cœur de métier de la société Unigrains. Les enjeux de transition agroécologique impliquent plus fortement les maillons de la chaîne de valeur agroalimentaire qui sont directement au contact du secteur de la production agricole. Il a pour objectif d'apprécier l'engagement d'Unigrains auprès des entreprises de ces secteurs et donc de son influence, via l'accompagnement de ces acteurs, sur ces questions de transition agroécologique.
- Ce critère repose les encours nets au 31/12/2021, c'est-à-dire la valeur brute des investissements directs (entreprises) ou indirects (fonds) diminuée des provisions éventuellement constatées sur chacune des lignes. Il est constitué :
 - au numérateur, du montant des encours net au 31/12/2021 investis chez les opérateurs des secteurs de l'amont agricole, de la coopération agricole et de la première transformation.
 - au dénominateur, du montant total des encours nets au 31/12/2021
- Périmètre : Unigrains consolidé

Turnover involontaire

- Ce critère concerne les structures du périmètre consolidé Unigrains employant des salariés
- Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'ampleur des départs à l'initiative des salariés. Il est défini de la façon suivante : nombre de démissions + ruptures conventionnelles de l'année N/ effectif salarié en CDI au 1er janvier de l'année N.

% salariés en CDI avec moins de 5 ans d'ancienneté / nombre total de salarié en CDI (au 31/12 de l'année N)

- Ce critère concerne les structures du périmètre consolidé Unigrains employant des salariés.
- Cet indicateur participe à l'appréhension de la capacité d'attractivité des structures, en particulier lorsqu'il fait l'objet d'une analyse conjointe avec l'indicateur précédent.



UNIGRAINS

VOS ENJEUX SONT NOS ENJEUX

Unigrains

23 avenue de Neuilly
75116 Paris France
Tel : +33(0)1 44 31 10 00

Twitter

@UnigrainsGroup

Site Web

www.unigrains.fr

